

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : REN HY 49

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119560598-25

No.-CE : 247-063-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

ES1: Formulation Industriel
ES2: Formulation Professionnel
ES3: Intermédiaire (précurseur) Industriel
ES4: Laboratory reagents: Industrial (SU3) Industriel
ES5: Laboratory reagents: Professional (SU22) Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
ES6: Monomère, Industriel Industriel
ES7: Monomère, utilisation professionnelle, Intérieur Professionnel
ES8: Monomère, utilisation professionnelle, Extérieur Professionnel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV
Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41
Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1 800-424-9300

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1A	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Sous-catégorie 1A	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

No.-CE : 247-063-2

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
2,2,4(ou 2,4,4)- triméthylhexane-1,6- diamine	25513-64-8 247-063-2	>= 90 - <= 100	Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 910 mg/kg

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Consulter un médecin.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

- traitant.
Traiter de façon symptomatique.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.
Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

Température de stockage : 2 - 40 °C

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

recommandée

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Voir l'annexe de la fiche de données de sécurité pour plus d'informations, dans les scénarios d'exposition.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,05 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine	Eau douce	0,102 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	72 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,662 mg/kg
	Sédiment marin	0,062 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
 Lunettes de sécurité à protection intégrale
 Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle
 Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Caoutchouc nitrile
 Délai de rupture : 10 - 480 min

Matériel : Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
 Délai de rupture : > 8 h

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps	:	Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	type amine
Seuil olfactif	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion/point de congélation	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	:	232 °C
Point d'éclair	:	108 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens, coupelle fermée
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	:	0,06 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Densité : 0,867 g/cm³ (20 °C)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : complètement miscible (20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de décomposition : > 200 °C

Viscosité
Viscosité, dynamique : env. 5 mPa,s (25 °C)

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë****Composants:****2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 910 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Estimation de la toxicité aiguë: 910 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:****2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine:**

Espèce : Lapin
Evaluation : Provoque de graves brûlures.
Résultat : Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Composants:****2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine:**

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Composants:****2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine:**

Voies d'exposition : Peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Composants:****2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Concentration: 5000 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.13/14.

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Concentration: 2 mg/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Hamster chinois (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 825 - 1000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce: Souris (mâle et femelle)
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 850 - 1000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction**Composants:****2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 10, 60, 120 mg/kg bw/day
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 50 000 ppm
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Composants:****2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine:**

Espèce	:	Rat, mâle et femelle
NOAEL	:	10 mg/kg bw/day
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	13 Weeks
Nombre d'expositions	:	Daily
Dose	:	10, 60, 180mg/kg bw
Organes cibles	:	Foie

Espèce	:	Rat, mâle et femelle
LOAEL	:	60 mg/kg bw/day
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	13 Weeks
Nombre d'expositions	:	Daily
Dose	:	10, 60, 180mg/kg bw
Organes cibles	:	Foie

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine:

- | | | |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 174 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: DIN 38412 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 31,5 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Méthode: DIN 38412 |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 43,5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| | | CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 37,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| | | NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 16 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les microorganismes | : | CI50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 89 mg/l
Durée d'exposition: 17 h |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) | : | NOEC: 10,9 mg/l
Durée d'exposition: 30 d
Espèce: Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Méthode: OCDE Ligne directrice 210 |
| | | Concentration minimale avec effet observé: 10,9 mg/l
Durée d'exposition: 30 d
Espèce: Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Méthode: OCDE Ligne directrice 210 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC: 1,02 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211 |
| | | Concentration minimale avec effet observé: 1,02 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211 |

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC: $\geq 1\ 000$ mg/kg
Durée d'exposition: 56 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 222

CE50: $\geq 1\ 000$ mg/kg
Durée d'exposition: 56 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 222

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine:**

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 11,4 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 7 %
Durée d'exposition: 28 d

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,3 (25 °C)
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

supplémentaire

l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADN : UN 2327
ADR : UN 2327
RID : UN 2327
IMDG : UN 2327
IATA : UN 2327

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : TRIMÉTHYLHEXAMÉTHYLÈNEDIAMINES, , SOLUTION
ADR : TRIMÉTHYLHEXAMÉTHYLÈNEDIAMINES, , SOLUTION
RID : TRIMÉTHYLHEXAMÉTHYLÈNEDIAMINES, , SOLUTION
IMDG : TRIMETHYLHEXAMETHYLENEDIAMINES, , SOLUTION
IATA : Trimethylhexamethylenediamines, , SOLUTION

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 8	
ADR	: 8	
RID	: 8	
IMDG	: 8	
IATA	: 8	

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

14.4 Groupe d'emballage**ADN**

Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: C7
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8

ADR

Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: C7
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
Code de restriction en tunnels	: (E)

RID

Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: C7
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8

IMDG

Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 8
EmS Code	: F-A, S-B

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 856
Instruction d'emballage (LQ)	: Y841
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Corrosive

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 852
Instruction d'emballage (LQ)	: Y841
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Corrosive

14.5 Dangers pour l'environnement**ADN**

Dangereux pour l'environnement	: non
--------------------------------	-------

ADR

Dangereux pour l'environnement	: non
--------------------------------	-------

RID

Dangereux pour l'environnement	: non
--------------------------------	-------

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

l'environnement

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable
- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).
- REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3
- Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable
- Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 49, 49 bis

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour de plus amples informations, voir eSDS.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité (eFDS)

ES 1	Formulation Industriel
ES 2	Formulation Professionnel
ES 3	Intermédiaire (précurseur) Industriel
ES 4	Laboratory reagents: Industrial (SU3) Industriel
ES 5	Laboratory reagents: Professional (SU22) Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
ES 6	Monomère, Industriel Industriel
ES 7	Monomère, utilisation professionnelle, Intérieur Professionnel
ES 8	Monomère, utilisation professionnelle, Extérieur Professionnel

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

ES 1: Formulation

1.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Formulation
-------------------------------------	---------------

Environnement

CS 1	Formulation de préparations	ERC2
-------------	------------------------------------	------

Travailleur

CS 2	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
-------------	---	-------

CS 3	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5
-------------	---	-------

CS 4	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
-------------	--	--------

CS 5	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
-------------	--	--------

CS 6	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
-------------	--	-------

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation dans un mélange (ERC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 10 %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Quantité journalière par site	: <= 1000 kg
-------------------------------	--------------

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
--------------	---

Effluent de SEEU	: 2 000 m3/d
------------------	--------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures. Laveurs de gaz lavés avec de l'eau qui est dirigée vers l'écoulement des déchets aqueux. Purificateur humide pour l'élimination des composants volatils des gaz résiduels Vérifier que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Facteur de dilution dans l'eau douce	: 10 au niveau local
Facteur de dilution dans l'eau de mer	: 100 au niveau local

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Durée d'exposition 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Visage d'une seule main (240 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

°C

1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Durée d'exposition 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur

1.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Durée d'exposition 4 h
Durée	: Durée d'exposition 4 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

1.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Durée d'exposition 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Température : Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

1.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Durée d'exposition 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

1.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation dans un mélange (ERC2)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Eau	5E-3%	
Air	0,125 %	
Sol	0,01 %	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
------------------------	----------------------------	-----

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Eau douce	0.074mg/l (EUSES v2.1)	0,727
Sédiment d'eau douce	0,452mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	0,727
Eau de mer	0.007mg/l (EUSES v2.1)	0,727
Sédiment marin	0,045mg/kg de poids sec (EUSES v2.1)	0,73
Station d'épuration des eaux usées	0.000404mg/l (EUSES v2.1)	0,01
Sol	0.00027mg/m ³ (EUSES v2.1)	< 0,01
Homme via environnement - Oral	0,002mg/kg p.c./jour (EUSES v2.1)	0,038

1.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,198mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	0,792mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,034mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,01mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

1.3.3. Exposition des travailleurs : Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,33mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	1,319mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,686mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,01mg/kg p.c./jour	

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

			(ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

1.3.4. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,396mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	

1.3.5. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,165mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	0,66mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,686mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,05mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

1.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,33mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	1,319mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,034mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,05mg/kg p.c./jour	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

			(ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

1.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

ES 2: Formulation

2.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Formulation
-------------------------------------	---------------

Environnement

CS 1	Formulation de préparations	ERC2
-------------	------------------------------------	-------------

Travailleur

CS 2	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	PROC3
-------------	---	--------------

CS 3	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5
-------------	---	--------------

CS 4	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
-------------	--	---------------

CS 5	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
-------------	--	---------------

CS 6	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
-------------	--	--------------

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation dans un mélange (ERC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les concentrations allant jusqu'à 10 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU	:	Station municipale de traitement des eaux usées
--------------	---	---

Effluent de SEEU	:	2 000 m3/d
------------------	---	------------

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets	:	Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Procedural and/or control technologies are used to minimize
------------------------	---	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

	emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures. Laveurs de gaz lavés avec de l'eau qui est dirigée vers l'écoulement des déchets aqueux. Purificateur humide pour l'élimination des composants volatils des gaz résiduels Vérifier que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18 000 m ³ /d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Durée d'exposition < 8 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Visage d'une seule main (240 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Durée d'exposition < 1 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

2.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Durée d'exposition < 1 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²) Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

2.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Durée d'exposition < 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

2.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Durée d'exposition < 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

2.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation dans un mélange (ERC2)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets
Eau	5E-3%	
Air	0,125 %	
Sol	0,01 %	

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0.074mg/l	0,727

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Sédiment d'eau douce	0,452mg/kg de poids sec	0,727
Eau de mer	0.007mg/l	0,727
Sédiment marin	0,045mg/kg de poids sec	0,73
Station d'épuration des eaux usées	0.000404mg/l	0,01
Sol	0.00027mg/m ³	< 0,01
Homme via environnement - Oral	0,002mg/kg p.c./jour	0,038

2.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) (PROC3)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,396mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	1,583mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,069mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,02mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

2.3.3. Exposition des travailleurs : Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,246mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	5,276mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,2mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

2.3.4. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	1,979mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	13,19mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

2.3.5. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,369mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	2,638mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

2.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,792mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	5,276mg/m ³	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

			(ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systemique	Long-terme	0,686mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

2.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

ES 3: Intermédiaire (précurseur)

3.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition : Intermédiaire (précurseur)

Environnement

CS 1 Utilisation d'un intermédiaire

Travailleur

CS 2 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

CS 3 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

CS 4 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS 5 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées

Effluent de SEEU : 98 000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Procedural and/or control technologies are used to minimize emissions and the resulting exposure during purification or cleaning and maintenance procedures. Laveurs de gaz lavés avec de l'eau qui est dirigée vers l'écoulement des déchets aqueux. Purificateur humide pour l'élimination des composants volatils

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

des gaz résiduaire Vérifier que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une station d'épuration.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale
Débit des eaux de surface réceptrices : 160 000 m3/d

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: ()

Caractéristiques du produit (de l'article)
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme physique du produit : Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition
Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Systèmes clos Inhalation - efficacité minimale de 90 %
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
Parties du corps exposées : Visage d'une seule main (240 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: ()

Caractéristiques du produit (de l'article)
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme physique du produit : Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition
Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

3.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: ()

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Visage d'une seule main (240 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Cadres professionnels ou industriels	:	Utilisation industrielle
Température	:	Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

3.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: ()

Caractéristiques du produit (de l'article)		
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.		
Forme physique du produit	:	Substance liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition		
Durée	:	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles		
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %		
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé		
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %		
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %		
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs		
Parties du corps exposées	:	Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	:	Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	:	Utilisation industrielle
Température	:	Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

3.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement :

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0.074mg/l	0,085
Sédiment d'eau douce	0,053mg/kg de poids sec	0,085
Eau de mer	0.007mg/l	0,022

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Sédiment marin	0,001mg/kg de poids sec	0,023
Station d'épuration des eaux usées	0.000404mg/l	< 0,01
Sol	0.00027mg/m ³	< 0,01
Homme via environnement - Oral	0,00022mg/kg p.c./jour	< 0,01

3.3.2. Exposition des travailleurs : ()

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,007mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	0,026mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,002mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0.0004958mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

3.3.3. Exposition des travailleurs : ()

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,066mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	0,264mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,068mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0.01mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

3.3.4. Exposition des travailleurs : ()

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,198mg/m ³	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

			(ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	0,792mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systemique	Long-terme	0,034mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,01mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

3.3.5. Exposition des travailleurs : ()

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,33mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	1,319mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systemique	Long-terme	0.0343mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,05mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

3.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

ES 4: Laboratory reagents: Industrial (SU3)

4.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Laboratory reagents: Industrial (SU3)		
Environnement			
CS 1	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles		ERC4
Travailleur			
CS 2	Utilisation en tant que réactif de laboratoire		PROC15

4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

4.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 10 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Quantité journalière par site	: 50 kg
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Incinération des boues d'épuration
Effluent de SEEU	: 2 000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Émissions dues à la combustion limitées par l'exigence de mesures de contrôle des émissions de gaz polluants. Sludge must be disposed of to a waste incineration plant. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18 000 m3/d

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Facteur de dilution dans l'eau douce : 10
au niveau local

Facteur de dilution dans l'eau de mer : 100
au niveau local

4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure).

Aération locale/générale

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140.

Inhalation - efficacité minimale de 90 %

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Cutané - efficacité minimale de 95 %

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Parties du corps exposées : Visage d'une seule main (240 cm²)

Utilisations intérieure et extérieure : Utilisation à l'intérieur

Cadres professionnels ou industriels : Utilisation industrielle

Température : Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

4.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

4.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
------------------------	----------------------------	-----

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Eau douce	0.049mg/l	0,485
Sédiment d'eau douce	0,302mg/kg de poids sec	0,485
Eau de mer	0.005mg/l	0,485
Sédiment marin	0,03mg/kg de poids sec	0,487
Station d'épuration des eaux usées	0.494mg/l	< 0,01
Sol	0.000019mg/m ³	< 0,01
Homme via environnement - Oral	0,000086mg/kg de poids sec/jour	< 0,01

4.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,33mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	1,319mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,017mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0.005mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

4.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

ES 5: Laboratory reagents: Professional (SU22)

5.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition	: Laboratory reagents: Professional (SU22)		
Environnement			
CS 1	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts		ERC8a
Travailleur			
CS 2	Utilisation en tant que réactif de laboratoire		PROC15

5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

5.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 10 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Quantité journalière par site	: 500 mg/jour
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Effluent de SEEU	: 2 000 m3/d
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18 000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

5.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Visage d'une seule main (240 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

5.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

5.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts (ERC8a)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0.000048mg/l	0,485
Sédiment d'eau douce	0,00029mg/kg de poids sec	0,485
Eau de mer	0.0000049mg/l	0,485
Sédiment marin	0,00003mg/kg de poids sec	0,487
Station d'épuration des eaux	0.00027mg/l	< 0,01

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

usées		
Sol	0.0000054mg/m ³	< 0,01
Homme via environnement - Oral	0,0000015mg/kg de poids sec/jour	< 0,01

5.3.2. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,66mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	2,638mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,034mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0.005mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

5.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

ES 6: Monomère, Industriel

6.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition : Monomère, Industriel		
Environnement		
CS 1	Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques	ERC6c
Travailleur		
CS 2	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5
CS 3	Pulvérisation dans des installations industrielles	PROC7
CS 4	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
CS 5	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC21
CS 6	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	
CS 7	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
CS 8	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
CS 9	Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14
CS 10	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	PROC19

6.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

6.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques (ERC6c)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 10 %	
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Quantité journalière par site	: 7180 kg
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Effluent de SEEU	: 2 000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels.

6.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm2)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Température	:	Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C
-------------	---	--

6.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Deux mains et poignets supérieurs (1500 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

6.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures 8 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

6.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ ou articles (PROC21)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Utilisations intérieure et extérieure	:	Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	:	Utilisation industrielle
Température	:	Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

6.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: ()

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

6.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

6.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

6.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

6.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN140. Inhalation - efficacité minimale de 90 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 95 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains et aux avant-bras.
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: Utilisation industrielle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

6.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

6.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques (ERC6c)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0.000021mg/l	< 0,01
Sédiment d'eau douce	0,00013mg/kg de poids sec	< 0,01
Eau de mer	0.0000022mg/l	< 0,01
Sédiment marin	0,000013mg/kg de poids sec	< 0,01
Station d'épuration des eaux usées	0mg/l	< 0,01
Sol	0.02mg/m ³	< 0,01
Homme via environnement - Oral	0,003mg/kg de poids sec/jour	0,058

6.3.2. Exposition des travailleurs : Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) (PROC5)

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,33mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	1,319mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,686mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

6.3.3. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	3,298mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	13,19mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	2,143mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

6.3.4. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,989mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	6,595mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC	

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

			TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

6.3.5. Exposition des travailleurs : Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ ou articles (PROC21)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,165mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	0,66mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,686mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,05mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

6.3.6. Exposition des travailleurs : ()

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,33mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	1,319mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,343mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,05mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

6.3.7. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,66mg/m ³	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

			(ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	2,638mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,372mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

6.3.8. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,66mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	2,638mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,686mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

6.3.9. Exposition des travailleurs : Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,33mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	1,319mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,172mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,025mg/kg p.c./jour (ECETOC	

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

			TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

6.3.10. Exposition des travailleurs : Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,66mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	2,638mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	7,072mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,25mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Court-terme		

6.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

ES 7: Monomère, utilisation professionnelle, Intérieur

7.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition : Monomère, utilisation professionnelle, Intérieur		
Environnement		
CS 1	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice	ERC8c
Travailleur		
CS 2	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5
CS 3	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
CS 4	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
CS 5	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
CS 6	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
CS 7	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	PROC11
CS 8	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
CS 9	Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14
CS 10	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	PROC19

7.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

7.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur) (ERC8c)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 10 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Quantités utilisées	: 16500 mg/jour
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Effluent de SEEU	: 2 000 m3/d

7.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm2)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

7.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

7.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

7.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

°C

7.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

7.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation non industrielle (PROC11)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure).	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Deux mains et poignets supérieurs (1500 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

7.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Température	:	Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C
-------------	---	--

7.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

7.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains et aux avant-bras.
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

7.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

7.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur) (ERC8c)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0.000033mg/l	< 0,01
Sédiment d'eau douce	0,000205mg/kg de poids sec	< 0,01
Eau de mer	0.0000034mg/l	< 0,01
Sédiment marin	0,0000211mg/kg de poids sec	< 0,01
Station d'épuration des eaux usées	0.000122mg/l	< 0,01
Sol	0.0000032mg/m ³	< 0,01
Homme via environnement - Oral	0,0000011mg/kg de poids sec/jour	< 0,01

7.3.2. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,396mg/m ³	

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

			(ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	2,638mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,2mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

7.3.3. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,989mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	6,595mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

7.3.4. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,198mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	1,319mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour	

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

			(ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

7.3.5. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,396mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	2,638mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,686mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

7.3.6. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,989mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	6,595mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	2,743mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,2mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

7.3.7. Exposition des travailleurs : Pulvérisation non industrielle (PROC11)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	3,957mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

par inhalation	Local	Court-terme	26,38mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	10,71mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,5mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

7.3.8. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,396mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	2,638mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,2mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

7.3.9. Exposition des travailleurs : Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,396mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	2,638mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,343mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,05mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

7.3.10. Exposition des travailleurs : Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	0,989mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	6,595mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	14,14mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,5mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

7.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

ES 8: Monomère, utilisation professionnelle, Extérieur

8.1. Section titre

Nom du scénario d'exposition : Monomère, utilisation professionnelle, Extérieur
--

Environnement

CS 1	Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice	ERC8f
-------------	--	--------------

Travailleur

CS 2	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)	PROC5
-------------	---	--------------

CS 3	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	PROC8a
-------------	--	---------------

CS 4	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	PROC8b
-------------	--	---------------

CS 5	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	PROC9
-------------	--	--------------

CS 6	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	PROC11
-------------	--	---------------

CS 7	Application au rouleau ou au pinceau	PROC10
-------------	---	---------------

CS 8	Traitement d'articles par trempage et versage	PROC13
-------------	--	---------------

CS 9	Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14
-------------	---	---------------

CS 10	Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles	PROC19
--------------	---	---------------

8.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

8.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur) (ERC8f)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les concentrations allant jusqu'à 10 %	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Quantités utilisées	: 4000 mg/jour
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Effluent de SEEU	: 2 000 m3/d
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18 000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100

8.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur. Suppose la mise en œuvre d'un niveau de base satisfaisant d'hygiène professionnelle	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Parties du corps exposées	:	Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	:	Utilisation à l'extérieur
Cadres professionnels ou industriels	:	utilisation professionnelle
Température	:	Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

8.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'extérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

8.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'extérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

8.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	

REN HY 49

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.10.2020
1.1	05.07.2023	400001010236	Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'extérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

8.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation non industrielle (PROC11)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Deux mains et poignets supérieurs (1500 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'extérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

8.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Les deux mains (960 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'extérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

8.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'extérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

8.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Palmes des deux mains (480 cm ²)
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'extérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

8.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
--	--

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre l'utilisation allant jusqu'à 4 h
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un niveau de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure). Aération locale/générale Inhalation - efficacité minimale de 80 %	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Porter un appareil de protection respiratoire intégral conforme à la norme EN136. Inhalation - efficacité minimale de 95 %	
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Cutané - efficacité minimale de 90 %	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Parties du corps exposées	: Suppose que le contact cutané potentiel se limite aux mains et aux avant-bras.
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'extérieur
Cadres professionnels ou industriels	: utilisation professionnelle
Température	: Suppose une température du processus s'élevant jusqu'à 40 °C

8.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

8.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur) (ERC8f)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0.000024mg/l	< 0,01
Sédiment d'eau douce	0,00014mg/kg de poids sec	< 0,01
Eau de mer	0.0000025mg/l	< 0,01
Sédiment marin	0,000015mg/kg de poids sec	< 0,01
Station d'épuration des eaux usées	0.00003mg/l	< 0,01
Sol	0.0000018mg/m ³	< 0,01
Homme via environnement - Oral	0,0000007mg/kg de poids sec/jour	0,058

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

8.3.2. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	1,385mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	9,234mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,2mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

8.3.3. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	3,463mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	23,08mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

8.3.4. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	1,385mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	9,234mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

			worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

8.3.5. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	1,385mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	9,234mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,686mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,1mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

8.3.6. Exposition des travailleurs : Pulvérisation non industrielle (PROC11)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	13,85mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	92,34mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	10,71mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,5mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

8.3.7. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
 Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	3,463mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	23,08mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	2,743mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,2mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

8.3.8. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	1,385mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	9,234mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	1,371mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,2mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme		

8.3.9. Exposition des travailleurs : Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	1,385mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	9,234mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systémique	Long-terme	0,343mg/kg p.c./jour (ECETOC	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

REN HY 49

Version 1.1 Date de révision: 05.07.2023 Numéro de la FDS: 400001010236 Date de dernière parution: 14.10.2020
Date de la première version publiée: 14.10.2020

Date d'impression 24.01.2025

			TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,05mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systemique	Long-terme		

8.3.10. Exposition des travailleurs : Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19)

Voie d'exposition	Effet sur la santé	Indicateur d'exposition	Estimation de l'exposition	RCR
par inhalation	Local	Long-terme	3,463mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
par inhalation	Local	Court-terme	23,08mg/m ³ (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systemique	Long-terme	14,14mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	Local	Long-terme	0,5mg/kg p.c./jour (ECETOC TRA worker v3)	
dermale	systemique	Long-terme		

8.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition